db Atlas

Contenu

L'Atlas AIM est un outil de référence proposant des statistiques et indicateurs relatifs aux caractéristiques socio-démographiques et à la consommation de soins de santé en vue d'améliorer la politique de soins de santé. Cet outil est fondé sur les bases de données <u>Population</u>, <u>Soins de santé</u>, <u>Pharmanet</u>, <u>Données patients</u> et <u>Patientèle des médecins généralistes</u>. L'Atlas contient les données de toutes les personnes domiciliées en Belgique qui ont droit au remboursement de leurs soins de santé via l'assurance maladie obligatoire.

Couverture

La base de données contient des statistiques sur les domaines suivants :

- données démographiques des personnes ouvertes par l'assurance maladie obligatoire en Belgique ;
- prestations et consommation de soins de santé remboursées par l'assurance maladie obligatoire ;
- prestataires de soins de santé (actifs) reconnus par l'INAMI.

Petits risques

Avant 2008, l'assurance maladie obligatoire ne couvrait pas les <u>petits risques des indépendants</u>. Les prestations correspondantes ne figurent donc pas dans la base de données. Depuis 2008, le remboursement de soins de santé est le même pour les employés et les indépendants, et toutes les prestations sont reprises.

Population

La base de données contient les soins de santé dispensés aux personnes affiliées à l'une des sept mutualités de Belgique dans le cadre de leur assurance maladie obligatoire. Vous trouverez une description de cette population dans la base de données <u>Population</u>.

Période de référence

Les statistiques sont agrégées par année civile, qui court du 1er janvier au 31 décembre. Nous appliquons une période différente pour certains indicateurs : par exemple, celle qui concerne les statistiques sur les antibiotiques s'étend du 1er juillet au 30 juin.

Disponibilité

La disponibilité des différentes statistiques dépend de celle des données qui figurent dans les bases de données source. En règle générale, les prestations de soins et la délivrance de médicaments peuvent être enregistrées dans la comptabilité jusqu'à deux ans suivant la date de prestation. Les statistiques relatives à ces données pour une année donnée sont alors en principe disponible au cours de l'année 'Y+2'. Ainsi, les statistiques des prestations de soins réalisées en 2025 seront généralement mises à disposition dans le courant de 2027. Plusieurs statistiques (p.ex. la durée de consommation de certains médicaments) tiennent également compte des données issues de l'année suivante?: elles ne seront disponibles que l'année 'Y+3'. Les statistiques basées uniquement sur les caractéristiques démographiques pour une année donnée sont généralement mises à disposition dans le courant de l'année civile suivante (Y+1). Vous trouverez dans la fiche métadonnées de chaque indicateur la disponibilité et les modalités de mise à jour de celui-ci.

Mots clés

Caractéristiques sociodémographiques, Prestations de soins de santé, Médicaments et matériel médical, Coûts, Pathologies et handicaps, Avantages et statuts, Prestataires de soins de santé, Institutions de soins de santé